

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 5 JUILLET 2023 – Délibération n°074

L'an deux mil vingt trois et le cinq juillet à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
21	29	24

Date de la convocation	05/07/2023
Date d'affichage de la convocation	28/06/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - LAURAIN Damien – LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

Absents : ALMIRE Yvan - RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET)- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - FOS Mariana(pv à Régine ROZIERE) - JARROUSSE Caroline (pv à Clémence ANGLADE)

DETR 2023**AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT****TRAVAUX DE REPARATION DES DEGATS D'INTEMPERIES SUR LA VOIRIE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une subvention au titre de la DETR a été déposée en début d'année pour les travaux de réparation des dégâts d'intempéries sur la voirie. Les services de l'Etat ayant envoyé le montant attribué pour ce dossier, il convient d'ajuster le plan de financement comme suit :

Etat - DETR (25 %)	5 480.00 €
Autofinancement (75 %)	16 440.00 €

COUT TOTAL HT DE L'OPERATION 21 920.00 €

Il demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus
- Sollicite l'état au titre de la DETR 2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

